



CSE DU 15 DECEMBRE : LE DRH EXPLOSE EN PLEIN VOL

Issoire, le 05 Janvier 2021.

En grandes difficultés sur les points techniques et financiers suivants de l'ordre du jour du CSE, notre grand DRH a explosé en pleine réunion.

1. Information et consultation du CSE sur les **comptes prévisionnels 2020 et premières orientations stratégiques 2021**.
2. Information et consultation sur les projets de rattachement du **recyclage au Lithium** et du **Filage à l'ATF**.
3. Avenant de l'accord GEPP ou le **plan social déguisé de 80 « volontaires »**.
4. Dossier **mutuelle** obligatoire.
5. **Chômage partiel et congés** imposés.
6. Bilan des **commissions** et les orientations de celles-ci.

➤ INFORMATION ET CONSULTATION DU CSE SUR LES COMPTES PREVISIONNELS 2020 ET PREMIERES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2021 :

Notre directeur confirme que l'année 2020 sera, malgré le COVID 19 une bonne année pour Issoire avec un EBITDA de 41,4M€ à fin septembre et un CASH de 10,3M€ (CASH du groupe 129M€ à fin septembre). Les liquidités du groupe s'élèvent à plus d'un milliard d'euros, donc aucun risque sur la pérennité du groupe. Par contre elle ne fera pas de communication sur les premières orientations stratégiques avant juin 2021. Elle ne conteste pas nos annonces sur la baisse des effectifs à 1300 salarié.es, d'ici 2023.

➤ INFORMATION ET CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RATTACHEMENT DU RECYCLAGE AU LITHIUM ET DU FILAGE A L'ATF :

Sur les deux projets de la direction de suppressions d'emplois, et malgré les groupes de travail, les organisations syndicales ont émis un avis défavorable sur ces deux dossiers. Par contre, l'absence de réponse de la direction sur le rattachement du service maintenance Filage à la rotation ATF, nous fait dire que la maintenance ATF est dans le viseur de la direction.

➤ AVENANT A L'ACCORD GEPP :

Nous nous félicitons que la direction n'arrive pas à faire avaler aux salarié.es d'Issoire, le plan social déguisé de 80 personnes. La CGT est intervenue sur le fait que la direction confonde le volontariat et le volontariat forcé. Nous avons également interpellé la direction sur les erreurs de calculs des indemnités de départ en retraite (IDR) de certains salariés.

➤ DOSSIER MUTUELLE OBLIGATOIRE :

La communication de la direction dans son compte rendu du 15 décembre est exceptionnelle, elle annonce qu'à la suite des discussions menées avec Harmonie Mutuelle les cotisations des actifs n'augmenteront pas. Ils ne manquent pas de souffle car

sur le dossier lors de la commission de suivi les responsables de notre mutuelle obligatoire voulaient augmenter de 4% les cotisations au 1^{er} Janvier 2021. Suite à l'intervention de la CGT qui maîtrise parfaitement ce sujet très technique, l'ensemble des organisations syndicales CGT/CFE-CGC/FO se sont positionnées contre une augmentation en 2020 c'est logique avec un P/C positif. Sur le plafond de la sécurité sociale (PMSS), son augmentation impact seulement les frais de gestion de notre contrat, là aussi suite à notre intervention et la neutralisation de ceux-ci en euros et non en pourcentage des cotisations brutes.

➤ **CHOMAGE PARTIEL ET CONGES IMPOSES EN JANVIER ET FEVRIER :**

La direction annonce des dates pour l'ensemble des secteurs avec des périodes de chômage et de congés. Les salarié.es de la fonderie traditionnelle et du Lithium seront les plus impacté.es. Rien de très clair pour nous, mais restons vigilants sur l'imposition des CP (congés payés).

➤ **BILAN DES COMMISSIONS ET ORIENTATIONS DE CELLES-CI :**

Le point 41 de l'ordre du jour du CSE a fait exploser le DRH du site, incapable de répondre correctement à nos questions et nos demandes. DRH pas du tout respectueux du code de bonne conduite Constellium, du règlement intérieur de l'usine et de notre organisation syndicale dans les débats et de certains élus de celle-ci, c'est intolérable et répréhensible.

Nous ne pouvons pas comprendre :

- qu'un président de CSE ne puisse reconnaître que notre organisation syndicale avait présenté en CSE une dotation prévisionnelle et une dotation 2020 justes.

- que ce même DRH nous annonce une masse salariale en estimation haute de **50M€ pour l'année 2021 soit une dotation des œuvres sociales de 895 000€**, sans nous donner une estimation basse. Alors que sur la même réunion, sur l'information consultation des comptes prévisionnels 2020, le directeur de l'usine Monsieur, S. CORRE nous a annoncé une année 2021 identique aux troisième et quatrième trimestres 2020

Partant d'un tel constat nous ne pouvons pas construire sérieusement et de façon responsable un budget prévisionnel 2021. Avec la baisse des effectifs et 40% de chômage partiel notre estimation de dotation pour 2021 à la CGT n'est pas de 895 000€ mais proche de 650 000€.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons demandé à notre DRH de nous donner des garanties écrites sur la masse salariale 2021 et la dotation de **895 000€ car l'argent des œuvres sociales, ce n'est pas l'argent de la CGT mais l'argent du personnel.**

En réponse à notre demande, il nous a dit qu'il « n'en avait rien à foutre qu'on avait qu'à se démerder » pour finir par exploser et quitter la réunion. C'est inadmissible car entre notre calcul et celui de la direction sur la dotation 2021, la différence est de 245 000€.